

VALEURS

- **Transparence**

Traitement juste des activités des parties prenantes.

- **Équité**

Accompagnement des parties prenantes, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

- **Impartialité**

Évaluation objective des SMOE des établissements de formation.

- **Excellence**

Promotion de l'amélioration continue dans les établissements de formation.

ACQUIS

- Des expertises internes en Système de Management de la Qualité.
- 3 établissements accrédités sur 4 présentés en 2023, pendant la phase-pilote.
- 150 établissements engagés dans la démarche Qualité en 2024.
- 4 Directeurs Régionaux formés à la démarche Qualité.
- Le Référentiel National d'Accréditation.

PERSPECTIVES

2024 : accompagner 150 établissements dans la démarche qualité,

2025 : accompagner 200 établissements dans la démarche qualité,

2026 : accompagner 400 établissements dans la démarche qualité.



Cellule Interne
d'Assurance Qualité

CONTACTS

Siège : Inspection Générale de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage sise au Plateau/Résidence PELIEU, Rue Abdoulaye FADIGA

E-mail : infociaqmetfpa@gmail.com

Tél : (+225) 27 20 27 02 44
(+225) 01 51 55 58 58 / 07 10 96 52 86



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'APPRENTISSAGE



Cellule Interne
d'Assurance Qualité

INSPECTION GÉNÉRALE
COORDINATION
CHARGÉE DE LA QUALITÉ

CIAQ

Cellule Interne
d'Assurance Qualité

MISSIONS

- Promouvoir la culture de l'amélioration continue au sein des Organismes de formation.
- Assurer la formation des Cellules Qualité Locales.
- Assurer le suivi post-formation des Cellules Qualité Locales.
- Organiser les audits d'accréditation.
- Assurer le suivi post- accréditation .

RNA **(Référentiel National d'Accréditation)**

Neuf (9) domaines d'évaluation :

- A. Le positionnement et la stratégie de l'établissement.**
- B. La gouvernance et le pilotage de l'établissement.**
- C. L'offre de formation de l'établissement.**
- D. Les apprenants : Compétences, parcours et réussite.**
- E. Les personnels d'enseignement et leur qualification.**
- F. Les infrastructures et les équipements de l'établissement.**
- G. L'Hygiène-Santé-Sécurité-Environnement.**
- H. L'ouverture sur l'environnement et partenariats.**
- I. L'évaluation des performances de l'établissement et amélioration continue.**



POUR ÊTRE ACCRÉDITÉ :

- 1. Créer sa Cellule Qualité Locale.**
- 2. Mettre en place son SMOE.**
- 3. Réaliser ses Audits internes.**
- 4. Faire sa revue de direction.**
- 5. Faire une demande d'accréditation.**
- 6. Être audité par la CIAQ.**



AVANTAGES DE L'ACCRÉDITATION

- Pour l'État :** Elle contribue à renforcer la compétitivité du pays sur le plan économique et éducatif.
- Pour les Organismes de Formation :** Elle constitue un moyen de se distinguer de la concurrence et de renforcer la confiance des apprenants et des Employeurs.
- Pour les Apprenants :** Elle permet de choisir un établissement qui répond à leurs besoins et qui leur garantira un diplôme reconnu par le marché du travail.
- Pour les Employeurs :** Elle est un moyen de s'assurer que les candidats à l'emploi ont les compétences et les connaissances nécessaires pour occuper le poste.

